

31 août 2004

04.160

**Interpellation du groupe socialiste****Conséquences du programme d'allègement budgétaire 2004 (PAB 04) de la Confédération sur les transports régionaux**

Lors de sa séance du 30 juin 2004, le Conseil fédéral a fixé les modalités du nouveau programme d'économies de la Confédération, qui sera définitivement adopté à l'automne après consultation des cantons et des partenaires sociaux. Parmi les réductions envisagées figurent en bonne place les mesures visant les transports publics. Le Conseil fédéral envisage ainsi de supprimer des contributions qui permettent aux pouvoirs publics de subventionner des lignes régionales de train ou de bus. L'ensemble des mesures conduit à 60 millions de francs d'économies et à des augmentations de coûts comprises entre 10 et 20%, que les cantons ne pourront probablement pas prendre à leur charge. De plus, le remboursement de l'impôt sur les huiles minérales aux entreprises concessionnaires devrait être supprimé dès 2005, ce qui entraînera des dépenses supplémentaires de l'ordre de 50 millions de francs.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer:

- les conséquences prévisibles de la décision du Conseil fédéral sur l'offre cantonale en matière de transports publics? Des prestations existantes seront-elles diminuées, suspendues, voire carrément supprimées? Si oui, dans quelle mesure et comment? Concrètement, quelles sont les lignes de bus, de train ou de bateaux qui sont menacées?
- de combien devrait-on augmenter les impôts cantonaux s'il fallait compenser par ce biais ces mesures d'économie que pourrait imposer la Confédération?
- s'il va s'engager contre les mesures prônées par le Conseil fédéral? Si oui, de quelles manières?
- si une concertation voire une collaboration est prévue avec les cantons voisins et les autres partenaires concernés (villes, chambres économiques, branche touristique, entreprises concessionnaires, etc.) pour faire face aux mesures envisagées par la Confédération?

Nous vous remercions d'avance pour les réponses à ces questions qui sont attendues avec grand intérêt, et un peu d'anxiété!

*Signataires:* M. Debély, O. Duvoisin et C. Borel.